

Compte rendu

du Conseil d'administration de la SIF

11 septembre 2018

Le CA a eu lieu en visioconférence.

Présent.e.s : Sylvie Alayrangues, Anne-Elisabeth Baert, Olivier Baudon, Catherine Berrut, Luc Bougé, Véronique Donzeau-Gouge, Marie Duflot-Kremer, Christine Froidevaux, Thierry Garcia, Damien Magoni, Philippe Marquet, Elisabeth Murisasco, Pierre Paradinas, Nicolas Passat, Jean-Marc Petit, Florence Sèdes, Marc Shapiro, Éric Sopena, Fabien Tarissan.

Absent.e.s, Excusé.e.s : Jean-Pierre Archambault, Jérôme Durand-Lose, Denis Pallez, Michel Raynal, Philippe Rigaux.

Point enseignement

Réforme du lycée

Le groupe d'experts pour l'élaboration des projets de programmes (GEPP) concernant les enseignements d'informatique :

- "Sciences numériques et technologie" (SNT) en 2de
- "Numérique et sciences informatiques" (NSI) en 1re et terminale

doit faire des propositions au Conseil supérieur des programmes (CSP) prochainement. [La composition du GEPP](#) est publique.

Les programmes devraient être officiels fin novembre.

Une réunion du groupe ITIC portant sur la réforme du lycée est prévue le 16 octobre après-midi au CNAM (Paris).

Point médiation

Association des musées et centres pour le développement de la culture scientifique, technique et industrielle ([AMCSTI](#))

L'ACMSTI, association du réseau professionnel des cultures scientifique, technique et industrielle, compte plus de 200 membres : associations, musées, fablabs, collectivités...

Le CA décide d'adhérer à l'ACMSTI (150€), notamment pour des actions de médiation.

Vote à l'unanimité du CA.

Concours vidéo

[Le concours 2019 est lancé.](#) Le jury intégrera un représentant de l'AMCSTI ainsi qu'un professionnel de la vidéo.

[École de médiation](#)

Un bilan de l'école 2018 doit être fait pour la fondation Blaise Pascal, ainsi qu'un bilan financier. Un retour au Conseil des associations est également prévu pour la réunion du 3 octobre.

Point recherche

Réunion des responsables des sociétés savantes françaises (6 septembre)

49 sociétés étaient présentes pour cette réunion, dont la SIF. Ces 49 sociétés représentent au total 48 000 personnes.

Un site web géré par la Société Française de Physique (SFP) devrait voir le jour, ainsi qu'une liste de diffusion. Une prochaine réunion est prévue dans un an. Des groupes de travail sont proposés, dont un sur les doctorats et un sur des formations mutualisées, etc.

Vie de la SIF

ARUP

[Le décret du 4 septembre 2018](#) portant la reconnaissance comme établissement d'utilité publique de la SIF a été publié au journal officiel du 6 septembre 2018. Cette décision clôt les démarches engagées au lendemain de la création de la SIF en 2012. Le CA se réjouit vivement de cette annonce et remercie chaleureusement Elisabeth Murisasco qui a piloté le dossier.

Conseil des associations

Un statut d'observateur au sein du Conseil des associations est proposé. Ce statut permet de renforcer les liens avec certaines associations avec lesquelles la SIF coopère, mais qui ne sont pas directement liées à l'informatique et n'ont donc pas suffisamment des membres de leur CA adhérents à la SIF. Ce statut d'observateur devra être renouvelé tous les ans.

Vote à l'unanimité du CA.

Journées

Deux journées à venir :

- [journée SIF-SMAI sur l'avenir des modèles de publication scientifique](#) le 2 octobre à l'Institut Henri Poincaré à Paris ;
- [journée SIF-Specif-Campus sur le devenir des doctorants](#) le 6 décembre en visio avec plusieurs sites de regroupement. Le matin sera consacré aux carrières industrielles et l'après-midi aux carrières académiques.